

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Pourquoi accepter cet amendement et de surcroît, pourquoi refuser le poste de Chef de service du SERVICE de la cohésion et de la vie communautaire. J'adore ce titre empli d'espoir et de bienveillance, mais vide de sens.

Je m'explique, pour donner suite à la prise de position et au dépôt de l'amendement de la COGEST sur ce poste nous avons reçu la prise de position du Conseil Municipal. Chose cocasse, en préambule de leur courrier, on retrouve le texte suivant :

*Au cours de cette législature, nous voulons revitaliser et façonner Vétroz : en osant améliorer la qualité de vie et son environnement, en réalisant des innovations structurelles, et en devenant des pionniers au niveau énergétique. En d'autres termes nous souhaitons promouvoir une commune soucieuse du bien-être commun.*

Je constate que notre conseil municipal ne sait pas qu'un Chef de service de la cohésion n'est pas un ingénieur en énergie renouvelable. Bon, Excusez-moi, je caricature un peu !

Le CM veut ce poste pour mener une réflexion sur la politique sociale, d'intégration, socio-culturelle, sportive, mais tout ça fonctionne aujourd'hui, je prends l'exemple de notre bibliothèque qui organise diverses manifestations et rencontres intergénérationnelles en leur lieu. De même, pour nos clubs sportifs et musicaux qui brassent les générations et animent notre village. Toutes ses sociétés effectuent le travail. Sans le salaire d'un chef de Service.

Qui plus ait, nous avons une animatrice socioculturelle salariée de la commune avec un revenu confortable dont beaucoup de personnes ne savent pas quelle qualité et quelle masse de travail elle fournit.

Engager une personne qui sera chef d'une seule autre personne est une hérésie. Et il faut savoir que la personne au poste à l'intégration sociale a déjà le mandat de responsable donc(chef). J'ai peine à croire qu'il vous faut un poste de chef de Service. Un audit serait nécessaire pour vraiment connaître la pertinence d'un poste supplémentaire pour l'animation socio-culturelle.

Aux vues de toutes ces lacunes de réflexion, aux vues des investissements dont la commune doit faire face, au vu du surendettement qui se profile, j'invite mes collègues à accepter cet amendement.

Merci pour votre attention !